



DECISION N° 017/D/CMBMO/SG/CIPM/S/2021

Portant attribution de la Lettre-Commande objet de la Demande de Cotation pour la fourniture du Paquet Minimum à la Commune de Mbankomo.

Financement : BIP MINEDUB, Exercice 2021

Le maire de la commune de Mbankomo, autorité Contractante ;

Vu la Constitution

La Loi N°2019 /024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics

Vu le Décret N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le Décret N° 2019/3536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Madame ZONGO née NYANBC

Antoinette au poste de Préfet du Département de la Mefou et Akono

Vu l'arrêté N°000121/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur FOUDA FOU

Pierre Junior aux fonctions de Maire de la Commune de Mbankomo et de ses Adjoints ;

Considérant les nécessités de service

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des présidents des Commissions

Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Commune d'Arrondissement ;

DECIDE :

Article 1<sup>er</sup> : L'entreprise ETS MEDIA SOLUTIONS, BP 12895 Yaoundé Téléphone (+237) 699 84 30 04 est déclarée adjudicataire de la Lettre Commande relative à la fourniture du Paquet Minimum à la commune de Mbankomo, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre, objet de l'Avis de Consultation ouvert susmentionné, aux conditions ci-après :

- Montant de la Lettre Commande 10 477 305 (dix millions quatre cent soixante dix-sept millions trois cent cinq) francs FCFA ;
- Délai d'exécution dix (10) Jours.

Article 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera/.

Ampliation :

- DD/MINMAP
- DD/MINEE-MAK
- CC/ARMP
- INTERESSE
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVES



Mbankomo, le 30 JUL 2021

LE MAIRE

*Junior Pierre Fouda Fouda*